

# Le rôle de la structure commune

Le contexte historique, institutionnel, culturel, social et politique est commun à l'ensemble des associations jacquaires françaises. C'est pourquoi elles ont besoin d'une structure qui, au niveau national, leur permette de se rencontrer, d'échanger entre elles sur les questions qui les préoccupent, de réfléchir ensemble sur des sujets, sociaux, éthiques, etc.

Elles sont confrontées aux mêmes problèmes et ont besoin de parler d'une même voix pour se faire entendre. Cette structure devrait donc avoir également un rôle de représentation auprès des institutions et des médias.

Cette structure informelle répondrait ainsi à un objectif de collégialité au service des associations françaises. Elle permettrait l'exercice conjoint et harmonieux de certaines fonctions dans l'intérêt de tous.

Cependant, son autorité doit rester une « autorité de service », c'est-à-dire que cette structure ne doit pas être un échelon intermédiaire, une réalité parallèle, qui se substituerait à l'autorité et aux compétences de chacun : l'autorité et la compétence de chacun doivent demeurer pleines et entières, chacun conservant son identité et sa liberté d'action en absence de tout leadership.

Pour nous tous qui partageons des conceptions voisines, qui avons des objectifs similaires dont celui essentiel de défendre et de promouvoir les valeurs dont le pèlerinage vers Saint Jacques de Compostelle est porteur, elle aurait pour finalité de nous enrichir de nos différences, de mettre nos complémentarités en synergie de nous unir pour renforcer notre action et notre efficacité.

Elle pourrait prendre la forme d'une convention de partenariat entre les parties.